



HAL
open science

Rébellions enchaînées en Côte-Ivoire

Laurent Bazin

► **To cite this version:**

Laurent Bazin. Rébellions enchaînées en Côte-Ivoire. Chimères : revue des schizoanalyses, 2005, 56, pp.15-34. halshs-00006510

HAL Id: halshs-00006510

<https://shs.hal.science/halshs-00006510v1>

Submitted on 28 Oct 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Rébellions enchaînées en Côte-d'Ivoire

Entretien réalisé par Monique Selim

Laurent Bazin
CNRS-CLERSÉ

Pré-publication d'un article paru dans la revue *Chimères*
n° 56, printemps 2005, pages 15-34

Sous réserve des modifications éditoriales apportées par la revue

Résumé

Ce texte, écrit sous forme d'entretien avec Monique Selim, tente d'éclairer le développement actuel de la crise en Côte-d'Ivoire. Il est basé sur des enquêtes ethnologiques réalisées au début des années 1990 à partir de situations de travail. L'analyse s'emploie à montrer comment l'illégitimité des gouvernants, à l'origine de la crise politique puis du conflit armé, puise ses racines dans le rapport néocolonial instauré au moment de la décolonisation. Elle tente de montrer comment la perte de légitimité des élites politiques et économiques a conduit à une fuite en avant dans la construction d'un nationalisme ethnociste, à travers les manipulations de la notion d'« ivoirité », inventée au milieu de la décennie 1990.

Mots clés

Côte-d'Ivoire. Ivoirité. Conflit. Néocolonialisme. Rapport colonial. Guerre civile. Légitimité politique. Illégitimité politique. Crise politique. Crise de la parenté. Crise économique. Ajustement structurel. Anthropologie. Ethnologie. Anthropologie politique.

Laurent Bazin est chargé de recherche au CNRS. Il est membre du Centre Lillois d'Etudes et de Recherches Sociologiques et Économiques (CLERSÉ – UMR 8019), laboratoire constitutif de l'Institut Fédératif de Recherche sur les Economies et les Sociétés Industrielles (IFRESI). Il collabore à l'Unité de recherche « Travail et mondialisation » de l'IRD.

Monique Selim est directrice de recherche à l'IRD ; elle dirige l'unité de recherche « Travail et mondialisation » .

Voir aussi <http://www.univ-lille1.fr/clerse/> ainsi que <http://www.tem.ird.fr>

Monique Selim : Tu as écrit en 1998 un livre sur la Côte-d'Ivoire¹ dont la centralité était les rapports de parenté comme fiction originaire. La problématique prend avec les événements actuels de Côte-d'Ivoire une nouvelle dimension. Peux-tu rappeler les analyses que tu développais il y a 6 ans et leurs enjeux actuels ? «

Laurent Bazin : Mon livre parlait de l'analyse des rapports de travail dans une firme industrielle où j'avais mené une enquête ethnologique entre 1991 et 1995. Dans cette entreprise se déroulait une histoire tragique : bien qu'elle ait été créée par un industriel ivoirien et qu'elle était investie du sens d'une reconquête par des acteurs nationaux de l'économie nationale, les cadres africains — ivoiriens ou sénégalais — étaient en permanence discrédités, dépossédés de leur autorité, au profit de quelques expatriés français. Tous ces cadres changeaient d'ailleurs constamment. C'est ce minidrame que j'ai été amené à analyser : le cadre symbolique de la domination occidentale, européenne, " blanche ", était toujours dénoncé mais en même temps réaffirmé et en permanence restauré. L'entreprise était le lieu où était mise en scène une volonté de décolonisation et son échec inexorable. C'était véritablement symptomatique de ce qui se passe aujourd'hui : le gouvernement qui dépend de la France pour sa survie jette néanmoins ses partisans dans la rue dans une " guerre anticoloniale " contre la France. Il y a là une situation paradoxale sur laquelle je reviendrai.

Quel est le lien avec les rapports de parenté, sur lesquels porte ta question ? C'est justement ce que les sciences sociales africanistes ne voient généralement pas ! Ce qui était frappant dans cette entreprise — mais aussi plus généralement dans la société ivoirienne — c'est que les arguments de disqualification des cadres locaux étaient fondés sur la dénonciation des rapports de parenté, perçus comme transgressifs, pesants, aliénants, menaçants, etc. Il y a donc un lien direct entre la réaffirmation permanente d'une supériorité occidentale qui se présente comme indépassable, et la négativité attribuée aux rapports de parenté. Pourquoi personne ne le voit ? Parce que c'est totalement ancré dans le sens commun, cela fait partie d'une vision généralisée et partagée sur les sociétés africaines. D'une part, la permanence d'un rapport colonial ou néocolonial dans la société ivoirienne ou d'autres sociétés africaines n'interpelle pas les chercheurs qui y travaillent : c'est un phénomène manifeste, criant, mais qui n'est pas problématisé tellement il semble naturel à tout le monde ; on ne problématisé pas ce qui va de soi. Une société qui destitue ses cadres pour rétablir l'ordre symbolique du colonialisme est la proie d'une aliénation au sens propre. Si l'on n'analyse pas quelque chose d'aussi crucial, que peut-on comprendre à cette société ? D'autre part, nous vivons sur l'idée implicite que les structures de parenté sont un archaïsme qui, comme tel, est une marque d'infériorité.

On trouve cette vision abondamment dans la littérature scientifique qui ne parvient pas à ne pas penser les rapports de parenté incompatibles avec ce qui serait de l'ordre de la modernité, dont font partie le rapport salarial et le management des entreprises. Le même argument est véhiculé par la masse des experts étrangers et ceux qui en sont les principaux bénéficiaires : les expatriés européens. Ce discours qui est un lieu commun est le suivant : c'est l'impossible distanciation des Africains vis-à-vis de

¹ *Entreprise, politique, parenté. Une perspective anthropologique sur la Côte-d'Ivoire dans le monde actuel*. Paris, L'Harmattan, 1998.

leur parentèle qui expliquerait l'inefficacité économique. Un économiste a même essayé d'en faire une explication de la récession et de l'impossible redressement économique de la Côte-d'Ivoire des années 1980². La solidarité familiale ou “ communautaire ” serait incompatible avec le capitalisme et son éthique des affaires. C'est un discours bien opportun, qui évite de se poser la question des rapports de domination et d'exploitation internationaux, tout comme il gomme d'ailleurs ce qui est essentiel dans les rapports de parenté en Afrique ou ailleurs, à savoir que ce sont fondamentalement des rapports de domination et d'exploitation.

Deux choses sont à relever. 1) Ce discours reste proche de la vision de l'indigène produite par colonisation. La psychosociologie a d'ailleurs beaucoup été mise à contribution pour reproduire et ajuster cette image au monde industriel, dans les années 1950-60 : l'Africain inadapté au travail salarié. 2) Ce même discours est tenu par les Ivoiriens eux-mêmes. Et c'est cela qui est intéressant et qu'il faut analyser.

Prenons le premier point. De la part des acteurs extérieurs, la raison d'être fondamentale de ce discours n'est pas de décrire une réalité, mais de produire une différenciation, hier entre le monde du colonisateur et celui du colonisé, puis entre le monde des développés et celui des “ sous-développés ”, etc. Dans toute la littérature scientifique ou celle des experts, on produit massivement cette différenciation, dans le seul but parfois de fournir une explication essentialiste de l'infériorité qu'on attribue aux Africains, sur la base des différences de performance économique. Car c'est bien de cela dont il s'agit : donner un fondement à des rapports de domination, de même qu'autrefois l'anthropologie avait cette fonction de donner un contenu et une justification de l'infériorité, de l'archaïsme et de l'arriération des indigènes placés en position de subordination par la conquête coloniale. Et pour rendre cette explication intangible, on l'ancre dans la “ culture ” — autrefois on l'ancrait dans la race — dont le meilleur emblème est la “ parenté ”, la “ famille à l'africaine ” ou la “ solidarité africaine ”. L'anthropologie, dont l'une des missions auto-attribuées est l'authentification des systèmes de parenté exotiques, a bien sûr participé à cette différenciation.

Second aspect. Ce discours qui est tenu de l'extérieur sur les sociétés africaines et en l'occurrence sur la Côte-d'Ivoire, et qui sert à justifier l'infériorité... est tenu aussi de l'intérieur. C'est ce qui est très frappant : l'extrême concordance entre les visions internes et externes. Le discours stigmatisant qui, de l'extérieur, sert à l'infériorisation de cette société est repris, reproduit à l'intérieur de cette société pour servir le même objectif : non seulement produire de la différenciation mais également son auto-infériorisation vis-à-vis d'une société tierce. Le discours sur la parenté, en Côte-d'Ivoire, est omniprésent, et il est le plus généralement négatif. Dans l'entreprise dont j'ai parlé, il va servir à la différenciation entre Africains et Européens (les expatriés, plus généralement le monde occidental, développé, dont ressortissent ces Européens — les blancs). Ainsi, les cadres ivoiriens ou sénégalais de l'entreprise sont en permanence accusés à la fois de privilégier leurs “ connaissances ”, c'est-à-dire leurs parents et les parents de leurs amis et alliés (en terme de clientélisme) et de ne pas protéger leurs dépendants, c'est-à-dire les salariés qui les replacent dans la position d'aînés. Quoi qu'ils fassent, ces cadres sont toujours situés dans la position d'aînés et déconsidérés sur cette

² F.-R. Mahieu : *Les fondements de la crise économique en Afrique. Entre la pression communautaire et le marché international*. Paris, L'Harmattan, 1990.

base : elle fait d'eux des “ Africains ” qui, comme tels, privilégient leurs parents et qui sont en même temps accusés de ne pas s'acquitter de leurs obligations, et donc d'être hostiles et “ mauvais ”. Le plus symptomatique, dans cette entreprise, c'est qu'il y avait très peu de relations de parenté effectives, car le fondateur de la firme les avait proscrites au motif que c'était incompatible avec une gestion “ à l'européenne ”, et que ça aurait fait de lui un entrepreneur “ africain ”. En fait, elles étaient fictivement reproduites, pour devenir la métaphore des rapports hiérarchiques (ainsi traduits comme rapports de dépendance personnelle) et de l'appartenance (villageoise, ethnique, régionale, etc.).

En résumé, que sont les rapports de parenté ? Ils sont extensibles à l'infini et, projetés sur les rapports sociaux globaux, ils sont à la fois l'opérateur de l'assignation dans une position de dépendance et de soumission d'un côté, fixation dans l'origine de l'autre. Enfin, ils sont une marque d'infériorité, dont il est impossible, pour les sujets, de s'extraire. Les anthropologues obnubilés par l'idée de construire des classements de systèmes de parenté ne peuvent pas comprendre cela : ils construisent des fictions à partir d'apparences formelles au lieu d'analyser la réalité. Au passage, c'est pourtant ce que disent depuis presque un siècle tous les prophètes ivoiriens, qui ont été abondamment étudiés : la sorcellerie (la sorcellerie est le “ double ” négatif de la parenté) est la cause de l'infériorité des noirs³.

La parenté est le support essentiel — le stigmate — de l'infériorisation d'une origine “ africaine ” face au “ monde des blancs ” : le monde de l'ancien dominant colonial, qui continue de dominer à travers ses Etats et les institutions internationales qu'il a mises en place.

MS : Que peux-tu dire sur l'émergence en 1994/95 de la notion d'ivoirité et de son envahissement présent de la scène politique ?

LB : La notion d'ivoirité en 1994/95 va venir redonner à cette fixation dans l'origine (la parenté, le village, l'ethnie) le poids d'une institutionnalisation par l'Etat. Il faut rappeler que cette notion arrive subitement en décembre 1994 à la suite de la promulgation d'un nouveau code électoral qui stipule : 1) que les étrangers africains n'ont pas le droit de vote ; 2) que pour être candidat à l'élection présidentielle, il faut être né ivoirien, de père et de mère eux-mêmes nés ivoiriens. Cette notion d'ivoirité surgit donc d'abord comme une nouvelle règle du jeu politique. Elle surgit entre la mort d'Houphouët-Boigny un an auparavant (décembre 1993) et les élections prévues pour la fin de l'année 1995. Il s'agit pour Henri Konan Bédié, successeur sans légitimité d'Houphouët-Boigny, de disqualifier l'un de ses principaux rivaux (l'ancien premier ministre Alassane Dramane Ouattara) et de priver l'opposition d'un argument. D'un côté en effet, le Front populaire ivoirien (FPI) créé par l'opposant “ historique ” Laurent Gbagbo et légalisé en 1990 dénonçait de façon virulente le droit de vote accordé aux étrangers africains et soutenait qu'Houphouët-Boigny avait été réélu grâce à leurs voix en 1990. Les étrangers étaient donc accusés d'être les suppôts d'un régime politique honni. L'adoption par Konan Bédié du nouveau code électoral intervient après plusieurs mois d'une campagne de

³ M. Augé : *Théorie des pouvoirs et idéologie* . Paris, Hermann, 1975 ; J.-P. Dozon : *La cause des prophètes*. Paris, Seuil, 1995 ; L. Bazin : “ Parents et étrangers en Côte-d'Ivoire. Fiction du pouvoir et aliénation ”, *PTAH (Psychanalyse - Traverses - Anthropologie - Histoire)*, n° 11-12, 2000 : 203-210.

presse du FPI où les étrangers étaient qualifiés de “ bétail électoral ”. De l'autre côté, Alassane Ouattara, leader d'un nouveau parti issu d'une scission de l'ex-parti unique, ancien gouverneur de la BCEAO⁴, avait été dénoncé comme burkinabè par le FPI, dès sa nomination en 1990 comme premier ministre. Sur la base de cette clause “ d'ivoirité ” promulguée par Konan Bédié et maintenue par tous les gouvernements ultérieurs, sa candidature aux élections présidentielles a été durablement invalidée. C'est l'un des points de tension majeur des conflits politiques en Côte-d'Ivoire depuis cette date ; conflits qui sont devenus de plus en plus violents, jusqu'à déboucher sur la guerre civile. Aujourd'hui, cette clause est l'un des points d'accrochage qui demeurent pour les négociations d'un accord de paix : la possibilité pour Ouattara de se présenter aux élections reste en jeu.

Pourquoi cette cristallisation des débats et des conflits politiques ? A travers cette notion qu'emblématise la question de la nationalité de Ouattara, ce qui va se jouer, c'est une inversion de la base symbolique de l'Etat. Jusqu'alors, l'Etat avait été accusé d'être l'allié des étrangers, aussi bien les puissances occidentales (France, Etats-Unis), dont il était le plus solide relais géopolitique et économique en Afrique, que les migrants venant des Etats voisins pour s'installer dans les zones de plantation de café et cacao, dans le sud. Il était un Etat allochtone, comme le dit Jean-Pierre Dozon⁵.

A cette époque, la population entière de Côte-d'Ivoire était d'ailleurs définie par son caractère allochtone. A part un petit groupe ethnique numériquement insignifiant, les différents groupes ethniques du pays sont supposés être tous venus de l'extérieur : les Akan du Ghana, les Malinké du Mali, les Sénoufo du Burkina-Faso, les Krou du Libéria, etc. C'est ce que les enfants apprennent dans les livres d'histoire. A partir de 1995, le pouvoir politique va s'efforcer de fonder une légitimité sur la seule base d'une autochtonie ivoirienne qu'il va chercher à inventer et à justifier avec l'aide de quelques intellectuels zélés. Le processus a été extrêmement rapide. La notion d'ivoirité a totalement envahi le champ politique qu'elle a gangrené. Ce qu'elle remet en cause, c'est le statut des étrangers très nombreux vivant en Côte-d'Ivoire, soit dans les zones de plantation de café/cacao, soit dans les villes (40% de la population recensée de nationalité étrangère à Abidjan). Mais elle remet aussi en cause le statut et la position des gens dits du nord (qui sont en fait installés partout), musulmans, refoulés dans la catégorie d'étranger. Cela les pousse d'ailleurs à se placer sous la houlette d'Alassane Ouattara, qui joue lui-même cette carte pour se créer une base électorale.

Une fois engagé, ce processus d'autochtonisation de l'Etat ne connaît plus d'arrêt et accentue les logiques de fragmentation qui ont conduit au conflit armé actuel. Il s'agit sans doute d'un risque calculé pris par le régime de Konan Bédié pour éliminer Ouattara et couper l'herbe sous le pied de Gbagbo. Mais il faut croire que le risque a été mal calculé puisque Bédié a été chassé du pouvoir par un coup d'Etat à la veille de Noël 1999, spécialement à cause des tensions qu'avait provoquées cette politique jouant sur l'ivoirité. Dans l'année 1999 les tensions s'étaient en effet accumulées dangereusement. Elles étaient liées à l'invalidation de la candidature de Ouattara, aux répressions frappant son parti (le RDR) et à l'exode de nombreux étrangers (burkinabès pour l'essentiel)

⁴ Banque centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest

⁵ J.-P. Dozon : “ L'étranger et l'allochtone en Côte-d'Ivoire ”, in B. Contamin et H. Memel-Fotê (dir.), *Le modèle ivoirien en questions*, Karthala-ORSTOM, 1997 : 779-798.

chassés de leurs terres dans le sud-ouest où ils cultivaient le cacao. Si les débats politiques houleux sur l'ivoirité ne sont pas directement la cause de ces violences en revanche ils confèrent une sorte de caution gouvernementale à l'expulsion des étrangers installés en Côte-d'Ivoire par une jeunesse en conflit avec ses aînés et privée de ressources (emplois, terres). Par ricochet, ces expulsions ont sans aucun doute contribué à inciter le gouvernement burkinabè, en 2002, à soutenir les rebelles qui ont déclenché la guerre civile.

Dans la foulée de cette politique d'autochtonisation de l'Etat, sont en jeu notamment l'accès des étrangers à la propriété foncière (loi sur la propriété foncière) et à l'emploi (loi d'ivoirisation en 2004). Du champ politique, où elle trouve sa raison d'être (un déficit de légitimité), l'ivoirité a en fait dispersé ses métastases partout.

Ce processus d'autochtonisation n'a pas de fin : la clause d'ivoirité entraîne dans son sillage une suspicion généralisée dont le FPI notamment se fait le héraut : on vérifie les cartes d'identité au motif que les gouvernements précédents auraient naturalisé ou distribué des cartes d'identité indûment. C'est la parenté/le village qui sert de base d'authentification pour cela : comment prouver son origine ivoirienne indéniable si ce n'est en faisant état de son appartenance à un village précis, localisable, appartenance certifiée par des liens de parenté notoires ? Ainsi, les processus d'assignation à l'origine et de fixation dans la parenté, dont j'ai parlé précédemment, se trouvent renforcés et sont placés véritablement au cœur des enjeux politiques, sur fond d'exclusion virtuelle et/ou effective des étrangers ou de toute personne supposée (ou désignée) comme telle.

L'un des principaux moteurs de la guerre civile qui a éclaté en septembre 2002 se trouve dans ces processus de fragmentation auxquels s'ajoutent la déliquescence de l'armée (des " déserteurs " réfugiés au Burkina-Faso après le coup d'Etat ou après la prise de pouvoir par Gbagbo sont à l'origine de la rébellion) et la dérive des confrontations et des mobilisations politiques sur des modes de plus en plus radicaux et violents.

MS : Dès les accords de Linas-Marcoussis en janvier 2003 on a pu assister à un discours faisant recours à un tiers — les Etats-Unis en l'occurrence — comme réponse au comportement de l'ancienne force coloniale.

LB : Immédiatement après les accords de Linas-Marcoussis, il y a eu des émeutes contre la France et les intérêts français. Etaient reprochés à la France de faire le jeu des rebelles d'une part, et d'autre part son mode d'ingérence, qualifié de partial et de colonial. Le régime de Gbagbo et ses partisans étaient en effet dans une position ambiguë. La France a empêché les rebelles de conquérir Abidjan et de faire tomber le gouvernement, mais elle n'a pas pris parti contre eux, et en particulier elle n'a pas accepté de faire jouer les accords de défense entre les deux pays. La France, en tant qu'appui étranger, est donc nécessaire au maintien des gouvernants, mais en même temps, elle n'a pas accepté de jouer ce rôle complètement et de faire échouer les rebelles. Laurent Gbagbo a toujours dénoncé, lorsqu'il était opposant, la nature néocoloniale du régime politique de l'ex-parti unique ; et dans les programmes du FPI figurait le rejet des accords de défense. On voit ainsi toute l'ambiguïté de la position de l'Etat dominé par le FPI : il ne peut mettre fin à une situation de dépendance envers l'ancienne tutelle coloniale. Ironiquement même, cette situation de dépendance se trouve accrue du fait de la guerre civile. C'est un des

aspects de la détérioration des relations avec la France et du double discours dont la presse française a accusé Gbagbo. Lancer les “ jeunes patriotes ” contre les installations françaises, c'est non seulement faire pression sur la France et essayer de retrouver une marge de manœuvre, mais c'est aussi tenter de surmonter cette contradiction dans laquelle le régime de Gbagbo se trouve.

Que se passe-t-il après le déclenchement de la guerre civile ? La France s'interpose mais ne prend pas parti militairement. La domination qu'elle exerce est à la fois dénoncée comme intolérable et en même temps une condition d'exercice du pouvoir. On reste dans une ambiguïté du rapport avec l'ancienne tutelle coloniale, qui caractérise toute l'histoire de la Côte-d'Ivoire. Le pouvoir politique reste intrinsèquement lié à la domination étrangère, au “ monde des blancs ”⁶. Lors des émeutes de janvier 2003 dont tu parles, les troupes de “ patriotes ” (on remarquera le nom) qui s'en prennent à la France font appel aux Etats-Unis pour “ restaurer la démocratie ” et “ faire la guerre aux terroristes ” (les rebelles). Cela montre bien l'impossibilité de sortir de cette ambiguïté : on remplace une tutelle par une autre, l'ex-colonisateur par la plus grande puissance mondiale. Qu'importe que dans le même temps — nous sommes quelques mois avant l'invasion de l'Irak par les Etats-Unis — le monde entier dénonce le nouvel impérialisme des Etats-Unis !

Un autre aspect étonnant est la manière dont les affrontements politiques puis armés se jouent dans des catégories empruntées. Comme si les protagonistes tentaient par ce moyen de se grandir, de sortir de leur condition pour se donner une autre dimension. Ça donne l'impression que ces événements — pourtant bien réels, dramatiques et tragiques — se jouent dans une mise en scène permanente, comme une espèce de théâtre de marionnettes sinistre. Quelques exemples qui me viennent à l'esprit. Quelques mois après le 11 septembre 2001, Ouattara de retour à Abidjan était acclamé par ses partisans comme un Ben Laden ivoirien : victime/héro musulman d'un oppresseur que figuraient les autorités instituées. Après le déclenchement de la guerre civile, les rebelles sont devenus des “ terroristes ” tandis que les milices de partisans de Gbagbo se désignaient comme les “ patriotes ”. Enfin, on remarquera que les journaux parlent des tendances qui caractérisent l'entourage de Gbagbo en reprenant les catégories américaines des “ faucons ” (le clan des partisans de la fermeté dans le conflit, tels l'épouse Simone Gbagbo, et Mamadou Koulibali, le président de l'Assemblée nationale) et des “ colombes ”.

MS : La dernière période d'émeute (novembre 2004) engage une vision en termes de “ guerre de libération ” avec retard. Peux-tu expliquer ce retour du réfoulé ?

LB : Ça fait en quelque sorte partie du théâtre de marionnettes, ce qui ne signifie pas qu'il ne faut pas prendre au sérieux cette dénomination. La domination coloniale n'a jamais été éradiquée en Côte-d'Ivoire. Un peu comme dans l'entreprise dont j'ai parlé, les événements se déroulent à travers une remise en scène de la domination coloniale et d'une tentative de renversement.

En 1960, l'indépendance a conservé la supériorité attribuée au monde occidental, en en faisant un des ressorts du nouvel Etat indépendant. Je renvoie ici aux analyses de

⁶ L. Bazin : “ Domination extérieure et dénonciations ethniques en Côte-d'Ivoire ”, *Autrepart (Cahiers des sciences humaines)*, n° 10, 1999 : 77-90.

Gérard Althabe sur Madagascar et le Congo-Kinshasa⁷. L'Etat a conservé cette domination étrangère, qui venait justifier la position et l'autorité des nouvelles élites : les anciens “ évolués ”, qui promettaient de faire “ évoluer ” la société entière à leur image. Dans les années 1990, ainsi que je l'ai montré, se produit une accentuation de cette contradiction fondamentale de l'Etat, parce que les plans d'ajustement structurel viennent réaffirmer la supériorité du monde occidental (auquel peuvent être plus ou moins assimilées les organisations financières internationales).

Ce lien avec le “ monde des blancs ” est resté le mode de justification essentiel d'une position supérieure en Côte-d'Ivoire. Le président Houphouët-Boigny tirait sa position particulière (la figure présidentielle, apôtre de la paix, instituée comme le point de résolution de tous les conflits) notamment de sa proximité avec le “ monde des blancs ”, et même de son insertion dans ce monde. Je rappelle qu'il avait été député à l'Assemblée française à partir de 1945 et ministre du gouvernement français entre 1956 et 1959. Il a construit la basilique de Yamoussoukro, imitation de Saint-Pierre de Rome. Dans les dernières années de sa vie, il passait 6 mois par an dans ses hôtels particuliers à Paris ou Genève. Qu'un président de la république puisse passer la moitié de l'année dans un pays étranger sans susciter de réaction n'est pas anodin, même s'il était malade ! Henri Konan Bédié avait été ministre de l'économie et des finances de 1966 à 1977. Déchu, en raison de détournements de fonds trop importants, dit-on, il a été employé par la Banque mondiale durant deux ans avant de revenir occuper le siège de président de l'Assemblée nationale en Côte-d'Ivoire, qui faisait de lui le successeur d'Houphouët-Boigny. Quant à son rival, Alassane Ouattara, il a été directeur de la Banque centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest avant d'être premier ministre, en 1990. Après la mort d'Houphouët-Boigny, il est devenu vice-président du FMI avant de revenir en Côte-d'Ivoire pour assumer la direction de son parti.

Le lien entre le “ monde des blancs ” et l'exercice du pouvoir politique a commencé à changer, sans doute, avec la notion d'ivoirité promue par Bédié. D'autant plus qu'à ce moment-là les dérives de son régime — ivoirité, détournements de fonds européens, etc. — l'ont isolé de la scène internationale tandis qu'au contraire le “ technocrate ” Alassane Ouattara (vice-président du FMI) était soutenu par les pays occidentaux et les organisations internationales. A partir de ces années, l'Etat en Côte-d'Ivoire développe une logique obsidionale de plus en plus prononcée ; ses relations se détériorent non seulement avec la France, les organisations internationales, mais aussi avec des Etats africains qui tentent d'assurer une médiation dans les conflits qui vont en s'accroissant. L'accusation de connivence avec l'étranger est alors rejetée sur une seule des fractions politiques en lutte : le RDR, soit le parti de Ouattara, lui-même refoulé dans la catégorie d'étranger, supposé soutenu par les étrangers ou les Dioula musulmans qui leur sont plus ou moins assimilés, appuyé par les instances internationales et les pays étrangers, etc. Le même processus se poursuit à travers la guerre qui oppose le gouvernement et ses “ patriotes ” à la rébellion du nord qui, après un flou initial, a de fait occupé le nord “ musulman ” et endossé la représentation des intérêts de Ouattara et des étrangers vivant en Côte-d'Ivoire...

⁷ G. Althabe : *Oppression et libération dans l'imaginaire* , Paris, Maspéro, 1969 (rééd. La Découverte, 2002) ; *Les fleurs du Congo*, Paris, Maspéro, 1972 (rééd. L'Harmattan, 1998).

Après le déclenchement de la guerre, Laurent Gbagbo, devenu président, tente de jouer sur un nationalisme xénophobe dirigé à la fois contre les étrangers africains et contre la France. Gbagbo, lui, n'a jamais occupé de fonction “ technocratique ” dans des organisations internationales ; c'est un historien, qui a fait une thèse en France, qui s'est exilé en France en 1982 lorsqu'il était menacé de répression, qui a fondé le FPI en France, avec le soutien du parti socialiste français, qui a même eu une première épouse française. Le FPI, comme tous les partis d'opposition qui se forment dans les années 1990, est peuplé surtout d'universitaires. Ils sont les héritiers, on pourrait dire, des fractions sociales intellectuelles des années 1960 qui adoptaient des positions radicales à l'égard de l'ancienne puissance coloniale et qui dénonçaient le néocolonialisme qui se mettait en place à l'indépendance. Kwame N'Krumah, Sékou Touré ou surtout Patrice Lumumba étaient les héros panafricains de cette période. Laurent Gbagbo a été formé à cette école-là dans les années 1970. Enfin, les groupes de partisans organisés plus ou moins en milices, et qui forment le gros des troupes qui se jettent dans la rue contre les intérêts français lors des émeutes, les “ jeunes patriotes ”, sont plus ou moins directement issus de la FESCI, syndicat étudiant créé en 1990. Leur leader, le “ général ” Blé Goudé, est un ancien secrétaire général de cette organisation, alors en conflit ouvert et violent avec le gouvernement (début des années 1990). Or la FESCI représente cette fraction des étudiants qui étudie en Côte-d'Ivoire, tandis que les classes dominantes envoient leurs enfants étudier à l'étranger : France, Canada, Etats-Unis. Dans les années 1990, les conflits entre le gouvernement et les étudiants sont d'autant plus violents que ceux-ci sont sans espoir de parvenir à valoriser leur diplôme par l'obtention d'un emploi : leur devise “ cabri mort n'a pas peur du couteau ” signifie qu'ils n'ont plus rien à perdre⁸. Le nationalisme “ anti-colonial ” dont sont porteurs le FPI, la FESCI et les “ jeunes patriotes ” s'explique donc aussi par la position des franges sociales qui animent ces organisations : ce sont les groupes sociaux dont les aspirations d'ascension s'effondrent et qui sont dominés par les fractions sociales qui reproduisent leur position dominante dans le rapport au monde occidental. C'est sur de tels ressorts que le FPI joue pour mobiliser ses troupes, sur un mode d'autant plus paroxystique qu'il ne peut surmonter cette contradiction dont j'ai parlé plus haut : la France est l'allié nécessaire et impossible du gouvernement. Mais un allié réticent et exigeant, voire hostile et menaçant. Le président de l'Assemblée nationale parle d'armée d'occupation (l'armée française), promet à la France un nouveau Vietnam, les “ jeunes patriotes ” lancent une “ guerre de libération ”, mais la libération est impossible.

Du reste, la différence des moyens militaires en présence est vertigineuse ; la domination française est réelle, tangible et écrasante. L'armée française a détruit toute l'aviation ivoirienne en un clin d'œil. Elle a pris le contrôle de l'aéroport en un tour de main, occupé les points stratégiques de la ville où manifestaient violemment des dizaines de milliers de personnes, tenu la foule à distance, etc. Au moment des émeutes, avant que ne soit soulevée la question de savoir combien de personnes avaient été tuées par l'armée française, les médias français ont abondamment montré les scènes de pillage et les visages vociférant des émeutiers en furie, dénoncé des viols, etc. Il faut souligner qu'il n'y a eu aucun mort civil français, ce qu'on ne peut certes pas déplorer, mais qui

⁸ Laurence Proteau : *Passions scolaires en Côte-d'Ivoire. Ecole, Etat et société*. Paris, Karthala, 2002.

étonne néanmoins étant donné la violence de cette “ chasse aux Français ”. En 1993, à la suite d'un match de football, une “ chasse aux Ghanéens ” s'est déroulée dans toute la Côte-d'Ivoire, sur une seule journée. Elle avait été par certains aspects semblable aux émeutes anti-françaises de novembre 2004 à la différence essentielle qu'elle n'avait pas été suscitée par l'appel à des organisations tels que les “ jeunes patriotes ”. Il y avait eu probablement des dizaines de morts. Et je ne parle pas des massacres d'étrangers ou de nordistes ou encore de meurtres d'opposants qui ont eu lieu ces dernières années.

Je crois qu'il faut donc essayer de replacer les choses à leur mesure, ce qui évidemment n'est pas facile lors d'événements passionnels de ce genre. Il n'y a jamais eu de guerre de libération en Côte-d'Ivoire : l'indépendance a été octroyée par la métropole contre la volonté du président Houphouët-Boigny, qui n'en voulait pas. L'Etat indépendant n'a pas éradiqué la supériorité des “ blancs ” : au contraire, les élites l'ont utilisé à leur profit pour justifier leur position sur la base de leur plus grande proximité avec ce monde des étrangers dominants. Depuis une dizaine d'année, l'Etat s'est engagé dans une inversion de cette configuration symbolique tentant de trouver une légitimité dans l'invention d'une autochtonie, exacerbant les contradictions au lieu de les résoudre et finissant par déclencher un conflit armé. Sur ce, l'ancienne puissance coloniale vient réinscrire dans les consciences sa supériorité écrasante et sa domination incontournable par son intervention militaire et diplomatique au cœur de ce conflit. Et elle a pris soin de mettre de son côté la “ communauté internationale ” : le conseil de sécurité de l'ONU et même les organisations d'Etats africains qui participent au “ maintien de la paix ” (ou de la guerre). Les événements sont donc traduits à travers la remise en scène de la colonisation et d'une libération qui n'a jamais eu lieu. Mais ce qui se joue réellement, par-delà les enjeux locaux du conflit ivoirien lui-même évidemment, c'est l'actualisation des rapports de domination internationaux, c'est-à-dire l'hégémonie qu'exercent les pays de l'OTAN sur le reste du monde. Et d'une certaine manière, la France, pas plus que la Côte-d'Ivoire, n'a jamais liquidé le rapport colonial qu'elle s'efforce de reconstruire à travers la francophonie, les sommets franco-africains, le maintien d'accords militaires/de coopération bilatéraux avec ses anciennes colonies, etc.

MS : Ce sursaut anticolonial décalé — que peu veulent prendre au sérieux, y compris parmi les anthropologues — intervient dans une période d'effondrement économique progressif. Comment fais-tu le lien entre ces deux facteurs ?

LB : La récession économique a engendré une crise de légitimité, que le rétablissement du multipartisme en 1990 n'a pas résorbé, bien au contraire, puisque cette “ démocratisation ”, avec maintien ou même renforcement des formes antérieures de répression, s'est transformée en lutte politique de plus en plus ouverte et violente entre des factions qui se sont radicalisées. Il y a trois aspects essentiels qu'il faut comprendre.

1) L'Etat a fondé sa légitimité historique entièrement en se produisant comme le bâtisseur du développement. Cette idée d'un développement dont l'Etat serait le maître d'œuvre s'effondre dans les années 1980 avec la récession économique, suivie des plans d'ajustement structurel et du tournant libéral. Ce n'est plus l'Etat qui est le moteur du développement économique, mais l'initiative privée. Or, celle-ci est introuvable : il n'y a presque pas d'entrepreneurs, ils sont accusés de simplement “ bouffer ” l'argent au lieu de faire prospérer les entreprises, ou encore sont perçus comme trop liés à l'élite

politique ou confondus avec elle. De leur côté les élites politiques sont discréditées car elles sont accusées de “ bouffer ” l'argent de l'Etat. Premier aspect, donc, la récession économique a comme effet direct de discréditer les classes sociales dominantes. Le fonctionnement clientéliste et prédateur de l'Etat apparaît crûment et ne peut plus s'appuyer sur une justification idéologique telle que le développement — puisqu'il transparait au contraire comme détruisant le développement — ni sur une promesse de distribution et de promotion généralisée. Or ce clientélisme se confond avec la parenté⁹ : l'élite se reproduit entre elle ; elle favorise dans ses pratiques ses propres parents ou dépendants. Mieux : les classes dominantes ne sont pas séparées des autres fractions sociales, elles leur sont liées par leur rattachement aux sphères de la parenté, aux villages, aux associations de citadins originaires de chaque village, etc. Dans le même temps, les ressources à distribuer s'amenuisent. D'où l'augmentation de la crainte des sorciers, et le renforcement des dénonciations de la parenté, mais aussi des “ solidarités ” villageoises, régionales, ethniques, etc. La crise de légitimité de l'Etat intervient parallèlement à une crise de l'autorité dans la sphère de la parenté. Les deux phénomènes sont intimement intriqués.

2) Deuxième aspect important qui vient compléter cette délégitimation des élites et les déposséder de leur autorité ou de leur prétention à exercer l'autorité : les plans d'ajustement structurel. Les gouvernants sont accusés — de l'extérieur et de l'intérieur — d'avoir mal géré l'Etat, d'avoir pillé l'Etat, et leur politique économique est considérée dictée et contrôlée par l'extérieur. On peut en donner un exemple. Dans les années 1960/70, Konan Bédié ministre de l'économie et des finances est connu pour avoir bâti une immense fortune sur le détournement des fonds alloués au programme d'industrialisation sucrière du nord de la Côte-d'Ivoire. Loin de le cacher, il fêtait chaque nouveau milliard ajouté à sa fortune personnelle par de fastueuses réceptions. Celles-ci sont restées célèbres. Lorsqu'il est devenu président, la presse contrôlée par le FPI affichait cette petite phrase attribuée à Houphouët-Boigny et qui était censée avoir été énoncée à son propos : “ la Côte-d'Ivoire n'a que faire des voleurs ”. En 1999 le président Bédié était vilipendé par l'Union européenne pour avoir détourné des fonds européens. Les dirigeants sont donc — au moins dans les représentations que s'en forment les Ivoiriens — d'une part dépossédés d'une partie de leur souveraineté sur l'économie, d'autre part en quelque sorte mis sous tutelle étrangère. Cela fait beaucoup pour contribuer à leur délégitimation. De même dans le monde des entreprises : dans le même temps où était créée la firme dont j'ai parlé plus haut, et qui a eu le destin que j'ai évoqué, la direction d'Air Afrique (dont le siège était à Abidjan) a été entièrement remplacée par une équipe de Français. Cette période des années 1980-90 a donc signifié à la fois le renouvellement de la dépendance envers l'ancienne puissance coloniale — et les organisations multilatérales qui tendent à s'y substituer — et le discrédit de gouvernants ramenés seulement à leur pouvoir d'accaparement et de redistribution des ressources de l'Etat.

Ces deux phénomènes combinés constituent une exacerbation des contradictions du rapport néocolonial. L'entreprise d'autochtonisation de l'Etat par l'invention de “ l'ivoirité ” est une tentative de résolution — ou peut-être plus exactement de voilement

⁹ L. Bazin : “ La parenté : miroir et enlèvement des hiérarchies en Côte-d'Ivoire ”, *Journal des anthropologues*, n° 77-78, 1999 : 193-215.

— de ces contradictions. Mais cela a aussi conduit à exacerber davantage les dénonciations de la vulnérabilité de la Côte-d'Ivoire vis-à-vis de l'extérieur (la France, les organisations internationales), d'une manière qui va en s'amplifiant puisque les régimes politiques qui se sont succédé depuis 1995 jouent tous la même partition : condamnés de l'extérieur, ils se justifient par des proclamations de souveraineté en se déclarant victimes des ingérences ou de complots des Etats ou des organisations tiers. La guerre civile a eu pour effet immédiat d'amplifier encore ce phénomène puisque la dépendance du gouvernement envers la France devient cruciale, concrète, tangible : il s'agit maintenant d'une protection militaire ! Une protection menaçante.

3) Le dernier aspect que je voudrais évoquer est le rapport de la Côte-d'Ivoire aux Etats voisins et à leurs ressortissants. Il faut rappeler ce qu'a été la croissance de la Côte-d'Ivoire jusque dans les années 1970. On parlait de miracle ivoirien. Il s'agit d'un élément essentiel dans l'image que la société s'est forgée d'elle-même. Les ressortissants des Etats voisins, très nombreux, étaient pris dans un rapport hiérarchique : c'étaient les manœuvres des entreprises industrielles ou des plantations, en position subalterne. La Côte-d'Ivoire, avec sa capitale qualifiée de Manhattan d'Afrique, figurait comme l'Etat le plus avancé sur la voie du développement. Les performances économiques venaient signifier la prétention à occuper un "rang" dans les rapports internationaux et nourrissaient un sentiment de supériorité et de dédain à l'égard des ressortissants des pays voisins. Les Ivoiriens disent parfois qu'ils étaient en quelque sorte les "blancs d'Afrique". La récession économique des années 1980 vient détruire cette image de soi. Le surgissement de la notion "d'ivoirité" et son succès se comprend aussi en fonction de ce phénomène : c'est une tentative de compensation, qui s'efforce de proclamer l'existence d'une valeur intrinsèque à l'identité nationale, ivoirienne, en la détachant de la performance économique puisque celle-ci est devenue négative.

MS : Ancien phare effondré de l'Afrique, la Côte-d'Ivoire s'enfonce dans une poche d'oubli de la globalisation... un peu sur le même mode que l'Ouzbékistan mais de façon différente. Comment analyser les logiques des acteurs dans ce scénario négatif ?

LB : La question est vaste. Depuis que j'ai commencé à travailler sur l'Ouzbékistan, je trouve en effet intéressant, bien que peu réjouissant, de comparer les deux situations. La Côte-d'Ivoire et sa capitale Abidjan étaient la vitrine de la France en Afrique. Tachkent, la capitale de l'Ouzbékistan, était la vitrine de l'URSS dans le tiers-monde (et spécialement pour le monde musulman). Chacune des deux sociétés a hérité de sa tutelle extérieure d'une spécialisation économique agricole (cacao en Côte-d'Ivoire, coton en Ouzbékistan) d'où elle tire la majeure partie de son PNB, tandis que le processus d'industrialisation rapide a été interrompu et s'est inversé : les entreprises ferment ou ont fermé. Ces deux pays représenteraient maintenant plutôt des repoussoirs. L'Ouzbékistan comme siège d'une dictature féroce et pays hors marché qui se replie sur lui-même et s'enfonce dans la pauvreté. La Côte-d'Ivoire comme leader économique de l'Afrique de l'ouest, de plus en plus marginalisé dans les échanges internationaux et qui se referme également sur lui-même et ses conflits internes. Les trajectoires sont radicalement différentes : l'Ouzbékistan obtient son indépendance au moment où la dépendance de la Côte-d'Ivoire est renouvelée par les plans d'ajustement structurel... Mais dans les deux cas, nous sommes face à des situations où les Etats parlent de décolonisation et tentent

de trouver leur légitimité dans une politique très agressive d'invention d'une identité autochtone, alors même qu'ils ont intégré auparavant de très forts contingents de migrants venant de toute l'URSS en ce qui concerne l'Ouzbékistan, de toute l'Afrique de ouest dans le cas de la Côte-d'Ivoire. L'ivoirité en Côte-d'Ivoire a conduit à une spirale conflictuelle. Cette politique d'invention d'une identité nationale promue par l'Etat a renforcé les processus d'assignation identitaire et de fixation dans l'origine qui étaient à l'œuvre. Elle amplifie tous les conflits potentiels entre tous les “ autres ” ethniques ou nationaux possibles : un conflit armé a réellement éclaté, et a pris la configuration d'une partition de fait du territoire. En Ouzbékistan, l'indépendance (1991) et la politique de réinvention d'une identité nationale entraînent également un raidissement des assignations identitaires, visibles par exemple dans les mouvements migratoires ou dans le recul des mariages entre “ nationalités ” différentes. Dans ce cas également, les logiques à l'œuvre accroissent les potentialités de conflits.

MS : Concluons sur la négativité intrinsèque de la parenté dans les représentations des acteurs en Côte-d'Ivoire en opposition avec la valorisation de la parenté en Ouzbékistan. Cela nous amènerait à réfléchir sur les fictions de l'indépendance (Côte-d'Ivoire) et de la colonisation (Ouzbékistan) dans un monde globalisé et sur la manière dont les figures de la parenté s'articulent à ces trajectoires politiques.

LB : Tu as raison : il y a là une différence fondamentale entre les deux situations. En Côte-d'Ivoire, la parenté, ses contraintes de soumission et les craintes qu'elle fait surgir (la sorcellerie) sont prises dans le renforcement d'une identité négative. L'une des dimensions essentielles de la crise ivoirienne est une crise d'autorité interne aux rapports de parenté, en totale résonance avec la crise de légitimité du pouvoir politique.

En Ouzbékistan, la désoviétisation se joue dans la réinvention de l'identité ouzbèke et une sorte de retraditionnalisation de la société. Dans toutes les couches de la population, on trouve une complaisance déconcertante — après avoir travaillé sur la Côte-d'Ivoire — des acteurs à l'égard de ce qu'ils désignent comme “ nos coutumes ” : *o'zbekchilik*, les “ manières de faire ouzbèkes ”. Ces coutumes sont souvent évoquées pour désigner leur poids écrasant, notamment à travers la pratique des mariages arrangés. Néanmoins, même les jeunes gens et jeunes filles s'y soumettent généralement, sans se dresser contre l'autorité de “ la coutume ” ou de leurs parents ni, d'ailleurs, contre celle de l'Etat. La parenté est construite comme un trait identitaire mais, en dépit des contraintes qu'elle représente, elle reste positive : elle n'est pas articulée à une dénonciation négative de l'identité ouzbèke. C'est globalement le rapport à l'autorité qui s'inscrit dans cette positivité de l'identité, en détruisant la possibilité pour les acteurs de penser autrement. L'entreprise de modernisation autoritaire et extérieure qu'a été le pouvoir soviétique se jouait contre l'identité, la coutume et les rapports de parenté. Avec l'indépendance, le pouvoir politique a changé de position : il passe du côté de l'identité nationale, de la coutume et de la parenté. Les acteurs s'y laissent enfermer : ce qui est d'ailleurs frappant, c'est que la férocité de la dictature, après 70 ans de soviétisme, annihile toute possibilité de s'élever contre l'autorité, dans le champ politique, celui du travail, ou la sphère de la parenté. La posture d'une soumission totale domine dans tous ces champs. L'idéologie d'une identité nationale à réinventer est en quelque sorte l'opérateur qui permet à un tel rapport de soumission de fonctionner. Mais

c'est une construction symbolique probablement très précaire. En témoignent les postures de fuite qui sont généralisées : le désir de partir vers le Kazakhstan, la Russie ou les pays occidentaux est répandu dans toutes les catégories sociales.

En Côte-d'Ivoire, au contraire, la société a en quelque sorte assimilé son infériorisation qui a été engagée par la modernisation autoritaire et extérieure impulsée par la tutelle coloniale. L'Etat postcolonial a conservé cela et s'est appuyé sur cette infériorisation de la société : il a construit négativement les significations de l'identité, des traditions et des structures de parenté. Or, l'aggravation continue des conflits sociaux et politiques dans les années 1990 correspond aussi à une situation de délégitimation généralisée de l'autorité, dans les champs du politique, de l'entreprise ou de la parenté.

Je voudrais souligner pour finir une autre différence entre les deux situations. En Ouzbékistan en 1991 (comme en Côte-d'Ivoire en 1960) l'indépendance n'était pas souhaitée ; elle a surgi du démantèlement de l'URSS. Les acteurs restent très nostalgiques de l'époque soviétique, puisqu'ils ont pour la plupart tout perdu avec l'indépendance. Mais il ne peut y avoir maintien de l'ancienne tutelle comme modèle de société à atteindre, au contraire de ce qui s'est passé lors des décolonisations africaines. D'ailleurs qu'est-ce que ce pourrait être ? La Russie ? Sa situation n'est guère meilleure. L'URSS a peut-être véhiculé une infériorisation des sociétés locales mais elle les a infériorisé vis-à-vis d'un modèle de société théorique, utopique (le communisme) et non vis-à-vis de la Russie ; d'autre part, l'URSS a perdu la guerre froide, et son modèle de modernisation a lui-même été infériorisé et invalidé par l'évolution historique. L'indépendance ne conserve pas une aliénation comme cela a été le cas en Côte-d'Ivoire mais, d'une certaine façon, cela laisse la population sans instance de médiation face à la dureté de l'Etat dictatorial. D'où, peut-être, cette soumission complaisante à l'égard de la tradition, de la parenté et de l'identité nationale qui coexiste avec un désir général de fuite.